

# **GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES**

## **COMMUNIQUÉ**

**15 avril 2000**

Les Ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales ont tenu leur soixante-troisième réunion à Washington le 15 avril 2000, sous la présidence de M. German Suárez, Président de la Banque Centrale de Réserve du Pérou, assisté de M. Ernest C. Ebi, Premier Vice-Président, et de M. Habib Abu Sakr (Liban), Second Vice-Président.

La réunion des Ministres avait été précédée, le 14 avril 2000, de la soixante-quinzième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, qui était présidée par M. Carlos Saito (Pérou).

\* \* \*

### **PERSPECTIVES ET ENJEUX DE L'ÉCONOMIE MONDIALE**

1. La situation économique et financière internationale s'est améliorée en 1999, et les perspectives sont favorables à une poursuite de la reprise mondiale. Si plusieurs économies de marché émergentes ont retrouvé une trajectoire de croissance beaucoup plus vite que prévu, les risques, facteurs de vulnérabilité et contraintes demeurent considérables dans de nombreuses régions du monde en développement, où les niveaux de pauvreté et d'endettement restent élevés. Dans ce contexte, une hausse excessive des taux courts dans les principaux pays industrialisés pourrait avoir un impact négatif sur les perspectives de croissance mondiale et le coût du crédit pour les pays en développement. Les amples fluctuations des taux de change entre les principales monnaies internationales sont aussi pour eux un important facteur de vulnérabilité. L'orientation actuelle de la politique commerciale des pays industrialisés constitue un obstacle majeur pour les perspectives de croissance des pays en développement.

### **ÉCHANGES COMMERCIAUX ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ**

2. Afin d'étayer les perspectives de croissance mondiale et d'intensifier les efforts de réduction de la pauvreté, il faut accélérer les progrès enregistrés dans l'abaissement des obstacles aux exportations des pays en développement - en accordant en particulier le libre accès à toutes les exportations des pays les moins avancés. Les pays en développement doivent devenir des partenaires plus actifs dans le prochain cycle de négociations multilatérales qui traitera de questions réelles portant sur des «produits sensibles», domaine dans lequel ils disposent d'un avantage comparatif, afin de tirer véritablement parti du libre accès aux marchés et de l'abaissement des barrières commerciales. Les ministres soulignent qu'il est nécessaire d'adopter

une approche bien échelonnée et équilibrée afin de poursuivre l'intégration des pays en développement ? et en particulier des plus pauvres d'entre eux ? au système commercial international. Ils estiment que la Banque mondiale et les banques régionales de développement ont un rôle important à jouer dans le renforcement des capacités et la mise en place des infrastructures nécessaires pour approfondir et accélérer cette intégration. Les institutions de Bretton Woods doivent continuer à apporter un soutien effectif aux travaux sur les barrières commerciales et aider les pays en développement à accroître leur capacité à cerner et défendre leurs intérêts. La formation des représentants des gouvernements aux techniques de négociation permettra à ces pays d'être mieux représentés et de mieux maîtriser ce processus. Les ministres appuient aussi les efforts engagés dans le cadre du groupe d'étude sur la gestion des risques afférents aux produits de base, conduit par la Banque mondiale, pour élaborer des dispositifs de couverture contre d'amples fluctuations des prix des produits de base.

### **FINANCEMENT DE L'INITIATIVE PPTE RENFORCEE**

3. Les ministres appuient fermement l'Initiative PPTE renforcée. Ils soulignent qu'il importe qu'elle soit mise en œuvre rapidement et bénéficie dans les meilleurs délais d'un financement suffisant pour faire en sorte que les principes entérinés par le Comité monétaire et financier international et le Comité du développement en septembre 1999 soient intégralement appliqués. Selon ces principes : 1) l'allègement de la dette doit s'ajouter aux ressources qui auraient été consacrées par ailleurs au financement du développement; 2) l'intégrité financière des institutions financières multilatérales doit être sauvegardée; 3) la répartition des charges doit être juste et équitable.

4. Les ministres soulignent que la préparation de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) issus d'un processus participatif constitue pour les PPTE une entreprise de longue haleine et très contraignante, qui ne devrait pas retarder l'octroi d'un allègement de la dette. À cet égard, les ministres considèrent que la présentation d'un DSRP intérimaire devrait suffire pour atteindre le point de décision au titre de l'Initiative. Ils s'attendent à ce que la Banque mondiale, le FMI et la communauté des donateurs fournissent une assistance technique et des financements pour l'élaboration et la mise en œuvre des DSRP, qu'ils soient intérimaires ou définitifs.

5. Les ministres se déclarent profondément préoccupés par l'insuffisance des contributions bilatérales des pays industrialisés au Fonds fiduciaire PPTE mis en place pour financer la contribution de la Banque mondiale et d'autres institutions multilatérales à l'allègement de la dette. Ils attirent l'attention sur les remises concernant le service de la dette accordées par l'IDA pour couvrir sa part de l'allègement, qui pourraient compromettre, à l'avenir, l'octroi de prêts de l'IDA aux PPTE et aux pays pauvres non admis à bénéficier de l'Initiative PPTE. Plus généralement, la lenteur des pays industrialisés à prendre les dispositions législatives nécessaires au financement des composantes de l'Initiative retarde le versement des contributions bilatérales, y compris le transfert du solde des revenus de placement tirés des ventes d'or devant financer la contribution du FMI.

6. Les ministres constatent que les modalités de financement de l'Initiative PPTE transfèrent une part disproportionnée du coût de cette initiative sur d'autres pays en développement, et notamment sur d'autres PPTE ou d'autres pays pauvres. Ces dispositions obligent aussi d'autres organisations multilatérales à verser une contribution substantielle, et ils observent qu'elles éprouvent des difficultés à financer leur part de l'allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE. Dans ce contexte, les ministres estiment essentiel, pour garantir le succès de l'Initiative, qu'une stratégie soit mise au point pour résoudre ces problèmes — y compris par l'octroi de dons bilatéraux et multilatéraux complémentaires afin d'aider ces pays en développement et ces institutions régionales à verser leur contribution. Il faut veiller en particulier à fournir un appui financier qui permette aux pays en développement dont les créances sur les PPTE représentent une part importante de leur PIB et de leurs exportations de participer à l'Initiative.

## **REFORME DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS**

7. Les ministres se félicitent du débat sur la réforme du système financier international qui s'est ouvert à l'intérieur et à l'extérieur des institutions de Bretton Woods, et qui devrait se concentrer sur les moyens de renforcer encore leur efficacité en tant qu'élément moteur des efforts déployés pour favoriser une croissance économique durable et faire reculer la pauvreté. Ils réaffirment l'importance cruciale de l'aspect coopératif de ces institutions, de leur dimension universelle et du principe de l'uniformité de traitement. Ils insistent sur le fait que les principes consacrés par les statuts de ces institutions, ainsi que les pratiques et politiques forgées par l'expérience accumulée, ne devraient pas être traités à la légère.

8. Les ministres se disent gravement préoccupés par les propositions de réforme des institutions de Bretton Woods qui auraient pour effet de priver d'accès aux ressources du FMI ou du Groupe de la Banque mondiale un ensemble d'États membres, et en particulier les pays pauvres dont l'admissibilité à d'autres sources de financement dépend du rôle de catalyseur que jouent les institutions de Bretton Woods. Ils assimilent les propositions visant à relever le coût de l'accès aux mécanismes de financement des institutions de Bretton Woods à un transfert de la charge que représente leur financement d'un ensemble de pays en développement à un autre. À cet égard, les ministres émettent de sérieuses réserves quant à toute réduction significative des échéances dont sont assortis les mécanismes de financement utilisés par le FMI pour aider les États membres confrontés à des déséquilibres structurels de balance des paiements qui ne peuvent être corrigés à brève échéance. Ils appellent à approfondir les travaux engagés pour déterminer comment les lignes de crédit préventives pourraient être réagencées afin de rendre leur utilisation plus attrayante en modérant leur coût, en réduisant le risque d'envoyer des signaux négatifs aux marchés et en simplifiant leurs procédures d'activation. Les ministres soulignent qu'il est important que les institutions de Bretton Woods continuent de disposer de la gamme d'instruments nécessaire pour répondre aux besoins d'États membres très divers.

9. La création de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance marque une avancée considérable dans la poursuite de l'engagement actif du FMI et de la Banque mondiale auprès des pays à faible revenu. Les ministres se félicitent que l'accent soit mis à nouveau sur la prise en charge des politiques par les pays bénéficiaires eux-mêmes et sur l'élaboration des programmes dans le cadre d'un processus participatif.

10. Les ministres attendent du FMI qu'il continue de faciliter la gestion des crises de la dette et contribue à l'élaboration d'un cadre coopératif de principes et procédures permettant une négociation équitable des accords de réaménagement de la dette lorsque cela devient inévitable.

11. Les ministres sont préoccupés par l'importance croissante que prennent, dans les affaires monétaires et financières mondiales, des forums internationaux — autres que les institutions de Bretton Woods — au sein desquels la participation des pays en développement est limitée. Les travaux réalisés dans ces forums ont une incidence directe sur les pays en développement. Les ministres préconisent par conséquent que ces questions soient examinées par les institutions de Bretton Woods qui représentent l'ensemble de la communauté internationale, et fassent l'objet d'accords dans leurs organes de décision.

12. Les ministres invitent instamment les Conseils des institutions de Bretton Woods à mettre au point un processus de sélection du Directeur général du FMI et du Président de la Banque mondiale qui soit transparent, qui associe l'ensemble des États membres à travers les deux conseils et qui permette de choisir le meilleur candidat, quelle que soit la région du monde dont il est issu.

## **SURVEILLANCE, NORMES ET SAUVEGARDES**

13. Les ministres considèrent que la surveillance est l'une des fonctions les plus importantes du FMI. Une surveillance effective doit être exercée sur tous les États membres, et s'étendre également aux conséquences régionales et internationales des politiques menées, au plan intérieur, par les principales économies. Les ministres demandent donc que l'on redouble d'efforts dans la surveillance multilatérale des grands pays, de manière à renforcer la coordination des politiques économiques pour réduire la volatilité des marchés des changes et des autres marchés d'actifs financiers.

14. Tout en se félicitant de la mise en place de normes et codes de bonnes pratiques reconnus au plan international, les ministres estiment que le champ de la surveillance ne doit pas être étendu à l'observation de ces normes et codes, qui devrait rester un choix volontaire arrêté par chaque État membre. Les ministres attendent des institutions de Bretton Woods et des autres organisations qu'elles intensifient l'assistance technique qu'elles apportent, chacune dans son domaine de compétence, aux pays qui s'efforcent de mettre en œuvre ces codes et normes.

15. Les ministres reconnaissent que la transparence est cruciale parce qu'elle montre que les pays maîtrisent les politiques engagées, encourage la responsabilité et la bonne gouvernance et favorise l'afflux de capitaux privés dans les pays en développement et la prévention des crises. Les ministres soulignent aussi que la transparence devrait s'appliquer uniformément à tous les opérateurs — pays développés ou en développement, institutions publiques, privées et multilatérales — du système financier international. Les ministres insistent néanmoins sur le fait qu'il est indispensable de sauvegarder la confidentialité et la confiance sur lesquelles repose le rôle de conseiller qui incombe au FMI.

16. Tout en notant que les cas de communication d'informations inexactes au FMI ont été rares, les ministres estiment qu'il s'agit d'une question grave, en particulier lorsqu'il est prouvé que

cette communication a été délibérée. Ils considèrent que les décisions récentes concernant la sauvegarde des ressources du FMI sont acceptables. Les ministres proposent toutefois que le FMI avance avec prudence afin de ne pas mettre en péril ses relations avec les pays membres. Parallèlement, il faut s'appliquer à apporter l'assistance technique nécessaire pour améliorer les moyens dont les États membres disposent pour établir et communiquer des données.

17. Les ministres réaffirment que l'aide financière du FMI ne doit pas se fonder sur le choix d'un régime de change particulier, tant que le régime en place repose sur des politiques macroéconomiques cohérentes et viables.

### **INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA**

18. Les ministres se déclarent profondément préoccupés par le rythme alarmant auquel se propage le fléau du VIH/SIDA à travers le monde et soulignent qu'il ne s'agit pas simplement d'une épidémie, mais d'une grave menace pour le développement. Ils engagent la communauté des donateurs, y compris la Banque mondiale, à donner la priorité absolue à la mobilisation des financements requis pour les programmes de lutte contre le VIH/SIDA.

### **PETITS ÉTATS**

19. Les ministres prennent acte du rapport du groupe d'étude conjoint du Secrétariat du Commonwealth et de la Banque mondiale sur les petits États et attendent les résultats de l'examen qui en sera fait ultérieurement.

### **QUESTIONS DIVERSES**

20. Les ministres accueillent favorablement les travaux du comité préparatoire de la manifestation intergouvernementale internationale de haut niveau pour le financement du développement (Prepcom) mis en place par les Nations Unies.

21. Les ministres saluent l'arrivée de M. Horst Köhler au poste de Directeur général du FMI et souhaitent qu'il préside avec succès aux destinées de l'institution. Ils expriment leur gratitude à M. Michel Camdessus pour l'appui qu'il a témoigné aux pays en développement tout au long de ses mandats.

### **DATES ET LIEUX DE LA PROCHAINE REUNION**

22. La prochaine réunion des ministres du G-24 se tiendra le 23 septembre 2000 à Prague (République Tchèque).